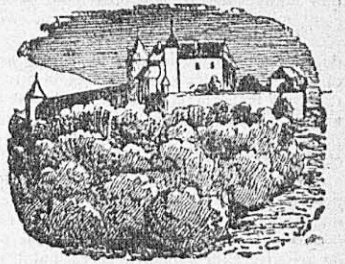




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> 14<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> 22<sup>h</sup> — Bulle, dép. 6<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> 18<sup>h</sup> (20<sup>h</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

## Le lac de Corbières.

La Gruyère, que les poètes chantent pour son passé glorieux et simple à la fois, pour ses montagnes tranquilles, pour ses chalets hospitaliers, n'avait pas de lac. Or, un lac est une parure dont sont habituellement fiers les riverains et la région qui le possède, surtout s'il s'agit au surplus d'une source de revenus à un taux ou à un autre.

La main des hommes se propose de combler cette lacune. Il est vrai que c'est sous un tout autre angle qu'il s'agit d'envisager la question, bien qu'il soit assurément permis de considérer les deux choses : la raison d'être principale, qui est l'accumulation d'eaux utilisées comme houille blanche, et le côté relativement secondaire, qui est la modification totale et complète de l'aspect du paysage. On nous a dotés déjà du lac de Montsalvens, que les touristes tiennent à visiter et qui constitue certainement un embellissement de la vallée de la Jogne :

*C'est une coupe de lumière,  
L'écrin d'argent d'un joyailler  
Dans son orgueil une verrerie  
Que le soleil fait scintiller...*

Où, ce lac « est fils d'un grand labour » de Fribourg et la Gruyère s'en enorgueillissent à juste titre. Mais voici qu'une autre idée a jailli du sein de l'onde et la Sarine peut rendre d'autres et plus précieux services : Nous aurons un jour, peut-être, le « lac de la Gruyère », et les journaux en publient déjà le détail et les contours. C'est la « Revue automobile » qui, l'autre jour, en insérait le plan. La nappe s'étendra de Broc à Rossens, sur plus de dix kilomètres de longueur. Sa plus grande largeur sera, en deux endroits, en amont et en aval du Pont de Corbières, de 1080 mètres et sa profondeur, au dit pont, atteindra quelque vingt-cinq mètres. Le lac baignera donc toute la Basse-Gruyère pour se terminer pratiquement à Pont-en-Ogoz. L'œuvre est gigantesque et tout l'aspect de la contrée en sera profondément modifié. La Gruyère aura son lac, imposé sans doute à la nature, mais qui s'harmonisera merveilleusement avec elle et en complètera l'enchantement. Les études en cours ont d'ailleurs prouvé que la configuration du terrain se prête on ne peut mieux à la réalisation de cette vaste entreprise qui doit assurer à l'usine électrique de Hauterive une production de 250 millions de kWh. Outre le pont de Corbières, un passage à travers la nappe est prévu au barrage même de Rossens, de façon à léser le moins possible les intérêts des riverains.

L'effort que supposent ces travaux considérables serait sans doute récompensé par le nouvel apport de force électrique dont bénéficieront toutes nos industries et qui est un article d'exportation dont on aurait tort de négliger l'importance. Au surplus, l'étranger, toujours avide des beautés appréciables de notre nature, saura lui-même apprécier la grâce que le nouveau lac donnera à la « verte Gruyère » dont les côteaux pourront se mirer à l'aise dans l'onde scintillante, et Sœur Jean-Baptiste pourra chanter encore sur sa lyre mélodieuse :

*Pour protéger son eau rêveuse  
Il a sa cour de sapins noirs,  
Pour l'endormir, c'est la berceuse  
Des liliass doux en les beaux soirs...*

Montsalvens et Corbières, dont l'histoire a son passé, ne se jalousseront point, car si le lac de la Gruyère aura ses charmes et son volume, l'« écrin » que domine la fière Dent de Broc n'en gardera pas moins son cachet et ses attraits enchanteurs et l'onde glauque de la Jogne apportera généreusement son tribut de fraîcheur et de poésie à la nappe de Corbières.

Ainsi, la poésie et le réalisme se donnent la main et la grâce des sites gruyériens s'accorde sans effort aux nécessités toujours plus impérieuses de l'économie

nationale. Ne convenait-il pas de le soutenir et de s'en réjouir en même temps ? Car il n'arrive pas souvent que se trouvent d'accord le poète et l'économiste.

Puisque nous discutons houille blanche, réjouissons-nous de l'extension considérable qu'a prise l'exploitation de cette force naturelle en Suisse. Nous n'avons presque point de matière première, pas de minerai, pas de pétrole, encore moins de charbon : du moins sommes-nous certainement les plus favorisés au point de vue de la production électrique. Nos cours d'eau rapides et nombreux deviennent ainsi un élément de richesse et d'indépendance ; d'indépendance parce qu'ils nous permettent de nous passer presque totalement de nombreux produits étrangers, dont la houille, de richesse parce que la force électrique tend à devenir un produit de plus en plus recherché. Le Conseil fédéral vient d'ailleurs de proposer la création d'un Office national de l'électricité et les Chambres ont entendu au cours de la session qui vient de se terminer un lumineux exposé de M. Grimm, conseiller national, sur l'état des exploitations électriques en Suisse. Une réglementation générale s'impose et l'on compte bien que la prospérité de nos entreprises électriques ne sera que croître dans l'avenir. De plus, tout le monde est d'accord sur le fait que nous sommes encore au début de l'ère des applications de l'électricité, dont les premières ne remontent pas au-delà de la présente génération. Les savants ont calculé déjà jusqu'à quand durera la production mondiale du pétrole, de la benzine, du bois comme combustible. Nous sommes encore tranquilles pour de longues années et ce n'est pas nous qui pleurerons le dernier fût d'essence et qui ferons flamber joyeusement la dernière bûche de bois, mais rien ne prouve que plus tard la houille blanche ne prenne pas la place de la plupart de ces carburants et que les moyens de circulation rapide ne soient pas basés sur l'électricité.

Ainsi, de toute façon, ce sont les premiers prêts qui retireront les plus gros avantages de la situation nouvelle. C'est pourquoi nous avons le droit de nous réjouir de tous les progrès qui s'accomplissent chez nous dans ce domaine.

## Régime provisoire du blé.

(Suite et fin).

Sous le nouveau régime, les frais occasionnés par l'encouragement à la culture des céréales ne sont plus reportés sur le consommateur. Ils sont couverts en totalité par la Caisse fédérale. Pour compenser l'augmentation de dépenses qui en résulte pour le budget fédéral, les Chambres et le peuple suisse ont accepté une augmentation des droits de statistique. D'après les calculs de l'Administration des douanes, l'application intégrale des droits proposés par le Conseil fédéral et acceptés par les Chambres aurait rapporté annuellement de 11 à 12 millions. Les 2/3 des dépenses auraient été couverts par cette recette spéciale. Mais le dernier alinéa de l'article 1er de la loi sur la finance de statistique autorise le Conseil fédéral à accorder des allègements lorsque les circonstances l'exigent. Lors de l'élaboration de l'ordonnance d'application, le Département fédéral de l'Economie publique, les Chemins de fer fédéraux et divers milieux industriels et commerciaux demandèrent que le Conseil fédéral fit largement usage de la faculté que lui confère l'article premier de cette loi. Le Conseil fédéral et spécialement le Département des finances, consentirent à faire droit à ces requêtes. Cela fut d'autant plus aisé que les recettes douanières du premier semestre 1929 dépassaient déjà considérablement la recette de la période correspondante de l'année 1928. On tint compte aussi du fait que les allègements

demandés profiteraient tout spécialement à l'industrie qui venait de consentir un important sacrifice au profit de l'agriculture, en acceptant généreusement le relèvement des droits de statistique. Les allègements ainsi accordés à titre provisoire réduisirent la recette annuelle des droits de statistique d'environ 3 millions, de sorte qu'actuellement, la recette s'élève à 8 millions au lieu de 11 millions de francs.

D'une façon inattendue et, à notre avis inopportune, on profita au Conseil national de la discussion du compte d'Etat pour regretter amèrement cette diminution de recette. Cela équivaut sans doute à une désapprobation des réductions consenties en faveur de l'industrie. L'auteur de cette critique aurait dû ajouter que pour l'année 1929, la recette douanière globale, y compris le droit de statistique nouveau, accusait une augmentation de 25 millions, comparativement au chiffre de l'année 1928. Il est important, enfin, de relever ici que grâce en bonne partie à l'augmentation de la recette douanière, le compte d'administration pour l'année 1929, après paiement des subventions à la culture du blé, boucle par un excédent de plus de 20 millions. Le Conseil fédéral pouvait, dans ces conditions, prendre la responsabilité de la réduction accordée à l'industrie. Du reste, si la critique formulée à l'occasion de l'examen du compte d'Etat devait signifier que le Conseil national regrette les concessions faites à l'industrie, le Conseil fédéral pourrait, d'un trait de plume, supprimer ces allègements et assurer à la Caisse fédérale la recette intégrale de 11 à 12 millions. Un autre moyen d'alléger le compte de la Régie des blés consisterait à réduire les dépenses de la Confédération en ramenant les subventions à la culture des céréales au chiffre des subventions pratiquées sous le régime du monopole. Ce serait en contradiction avec la décision des Chambres qui, après une longue discussion, ont voté un énergique renforcement de l'aide accordée aux paysans.

### Conclusions.

L'économie réalisée sur le prix du pain, environ 20 millions, et l'augmentation des subventions aux cultivateurs de blé, 4 millions, signifient un apport de 24 millions à la collectivité. Après déduction des 8 millions prélevés par le moyen des droits de statistique, nous constatons que le nouveau régime vaut à l'ensemble du peuple une économie nette de 16.000.000. Il faut reconnaître en outre que le nouveau régime a tenu toutes ses promesses et réalisé tous les avantages que le peuple suisse en attendait. Ils furent très nombreux les citoyens qui donnèrent leur préférence au monopole parce que, de bonne foi, ils croyaient insolubles les graves difficultés techniques inhérentes au système sans monopole. Rénchérissant du prix du pain, impuissance à prévenir la fraude, impossibilité d'égaliser, même approximativement, le prix du pain dans les différentes régions de la Suisse, effondrement de la meunerie installée au centre du pays. Toutes ces craintes sont aujourd'hui dissipées. La nouvelle administration est à la hauteur de sa tâche. Les partisans du monopole reconnaissent eux-mêmes loyalement qu'elle a pleinement réussi à résoudre toutes les difficultés.

Ainsi les critiques prématurées à l'adresse du nouveau système, appuyées sur des chiffres et des vues incomplets ont provoqué un redressement d'où ressort l'incontestable efficacité du régime adopté par le peuple. Ces constatations nous permettent d'attendre avec confiance les événements futurs qui, selon toute probabilité, ne feront que confirmer les expériences faites jusqu'ici. Ces expériences seront utilisées avec profit pour l'élaboration de la réglementation législative définitive qui sera la cristallisation d'un régime qui aura déjà fait ses preuves.

Berne, le 26 juin 1930.

## Petite Revue

### ÉTRANGER

#### Les Etats-Unis d'Europe.

Peu à peu les gouvernements pressentis par M. Briand au sujet de la constitution d'une Union des Etats d'Europe préparent leur réponse, dont deux ou trois sont parvenues déjà au Quai d'Orsay. La presse internationale se passionne à l'égard de ce projet et des voix diverses se font entendre pour ou contre sa réalisation. En Amérique, plus qu'ailleurs, bien qu'on feigne se détourner des affaires européennes, les milieux politiques suivent de très près l'évolution de l'idée.

Car, rien ne sert de le cacher, la création éventuelle d'un tel cartel aurait des conséquences formidables sur toute l'économie mondiale et sur la civilisation. En effet, un bloc de puissances aussi fortes et aussi riches que le sont encore, qu'on le veuille ou non, les nations européennes, serait appelé à jouer au sein de la vie internationale un rôle de tout premier plan. Nous n'hésitons pas à affirmer qu'il dépasserait de beaucoup l'action américaine.

Un récent article de M. Mussolini à l'agence américaine « United Press » vient de raviver la polémique et de susciter les plus vifs commentaires. On savait le Duce peu enthousiaste aussi bien pour la Société des nations que pour le projet Briand. Le chef du gouvernement romain route d'autres projets. Il songe au Auguste, à la Rome impériale, à la grandeur du peuple italien, à son développement et à sa prospérité. Or, pour donner une suite normale à ses rêves, le Duce est obligé d'entrevoir des solutions qui ne cadrent pas précisément avec une fédération d'Etats européens. Malgré ses déclarations pacifiques, on sait parfaitement qu'il envisage la possibilité, si les circonstances s'y prêtent un jour, de vider la querelle — car querelle il y a — par les armes. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'argumentation contenue dans l'article dont nous parlons plus haut. Pour le Duce, la constitution d'une fédération d'Etats européens ne s'impose pas. Les grands groupements d'Etat qui se sont formés dans le monde, Empire britannique, Etats-Unis, Allemagne sont dus à des circonstances spéciales et basés sur des besoins, sur des réalités qui ne se présentent pas dans l'état actuel des choses en Europe. De là à repousser la proposition de M. Briand, il n'y a qu'un pas, et l'on peut considérer comme certain que ce pas sera franchi et que l'Italie ne se ralliera pas, pour le moment, à la création de dite fédération, qui peut d'ailleurs parfaitement se passer d'elle.

M. Mussolini précise sa pensée. Si jamais les nations européennes consentent à se grouper ainsi, il importe auparavant de « soumettre à un examen sérieux et sincère les traités existants ». Oui, c'est bien là qu'il en fallait venir. Et c'est de ce côté que le chef du gouvernement italien fonde son opposition. On sait depuis longtemps que, des nations alliées qui gagnèrent la guerre, l'Italie est la seule qui ne fut pas satisfaite du partage du butin. On lui donna pourtant ce qu'elle avait demandé et ce qui avait été promis. Mais le fascisme vint peu après. Lui n'avait pas fait la guerre, mais il était plus exigeant. Et son initiateur, qui voit et qui veut grand, prétend refaire une autre paix. Nous avons à plus d'une reprise exprimé notre opinion à ce sujet et nous continuons de penser, comme l'écrivait encore l'autre jour la « Gazette de Lausanne », qu'il serait bon de donner quelque satisfaction à l'Italie au point de vue colonial. Il y a suffisamment de terres africaines à mettre en valeur, la population italienne est trop à l'étroit dans ses frontières : il faut bien lui faire un peu de place. Cette concession, on peut la faire ; il faut la faire, sans que ni les uns ni les autres n'aient besoin de recourir aux armes, ni même de modifier essentiellement les traités. Elle permettra un plus sincère rapprochement européen et elle constitue en somme un acte de justice distributive. Mais il faut la consentir à temps, et de bon cœur. Le Duce sera ensuite désarmé.

Au reste, on ne sait pas si ce dernier en sera satisfait. Les discours ardents et souvent violents qu'il prononce semblent laisser entendre

mppte

à PER, le

c une rapi-  
e graisse, la  
fère à tous  
té éclafante  
loi. Le con-  
rès chaude  
f étonnant.

ceret  
ménage.

(Bâle-Campagne)

unébres

ITH  
GENÈVE

LE

ER, Promenade

huile pour le sanc-  
eurs artificielles.  
OURONNES

ribourg

ue de Romont.

anton : P. 28-3 F.  
NT-DENIS.

juillet

OTOCYCLISTE  
DU BRUCH

8 h. 30  
9 h. 00

place  
ata —  
2 h. 00  
2 h. 30

des résultats et  
au Col.  
rogrammes-listes 50 ct.

et D

ndre

novissons

avec la « Berna ».

Prix - 1 fr. 80 la boîte.

eur sait

son la plus saine et  
toutes. Il la préfère  
t un produit sain et  
fère un goût plus  
douce et obtient  
meilleure

P. 139 F.

urant à la

DE GUIN

campagne

ble  
t rouges

tagoux chez  
vins et BULLE  
iqueurs



que Rome voudrait une plus belle place sur le continent même. On se souvient de ces revendications où l'on entendait les noms de Nice et de Savoie. Et c'est ici que les choses se gâtent et vont à effet contraire. Nice et la Savoie sont des pays français, comme le Tessin est un pays suisse. Rome n'a aucun droit à prétendre à leur possession et c'est déraisonnable de la part du chef du fascisme de croire qu'il pourra un jour ou l'autre donner corps à une telle idée. La prétention mussolinienne n'aboutit qu'à refroidir l'action en faveur de la paix générale et à donner un atout de plus à ceux qui préchent de nouveaux armements. A ce point de vue, elle est désastreuse. Depuis longtemps, on saisissait parfaitement la raison du rapprochement de l'Italie avec les nations vaincues au cours de la guerre, c'est-à-dire les peuples qui désirent la révision des traités. Notre voisin comprend peut-être mal son propre intérêt, car plus nombreux seront ceux qui frappent à la porte, plus il sera difficile de les satisfaire. D'ailleurs, on ne conçoit pas précisément de la même façon à Berlin, à Budapest et à Vienne le problème de la révision, et il se peut fort bien, il est même très probable que les vues italiennes et les vues des autres nations « révisionnistes » sont en opposition.

Quant à l'effet de la conclusion du Duce suivant laquelle la création d'une union d'Etats européens est inutile, il convient de l'apprécier à sa juste valeur. On sait la raison qui dicte l'argumentation, on sait les espoirs italiens : il n'y a dès lors rien de surprenant à la position qu'adopte M. Mussolini dans le problème du rapprochement européen. Il n'en demeure pas moins qu'à tous les points de vue, si l'on tient compte de l'intérêt général, ce dernier est hautement recommandable. Il s'agit d'abord d'éviter toute nouvelle guerre, qui serait catastrophique, puis de s'unir dans un effort économique conscient en vue de résister à la pression d'autres agglomérations d'Etats : on ne peut se défendre efficacement contre un trust de ce genre que par la création d'un autre trust. Les Etats-Unis d'Europe n'auront jamais pour but de lutter contre les Etats-Unis d'Amérique. Par contre, ils se défendent avec plus de chances de succès évidemment et dans n'importe quel domaine, s'ils sont attaqués.

Ainsi, nous croyons que M. Mussolini ne choisit pas la bonne voie, dans l'état actuel des relations internationales, pour obtenir satisfaction. Il travaille mal à la réalisation de la paix, dont l'Europe entière a le plus pressant besoin. Il ne travaille pas bien pour l'Italie, parce qu'il suscite quant à sa loyauté diplomatique des soupçons qui ne lui acquièrent pas du tout la sympathie des autres peuples d'Europe.

On assure que l'Autriche et l'Allemagne ont préparé leur réponse au memorandum Briand. Le gouvernement autrichien, dit la « Neue Freie Presse », salue avec sympathie le projet du chef des affaires étrangères de France. Il demande seulement qu'il ne soit pas touché à l'autorité et à l'indépendance des Etats contractants.

**SUISSE**

**Concours de Clermont-Ferrand.**  
L'Aéro-Club suisse s'est classé cinquième au Rallye de Clermont-Ferrand, qui a été gagné par Vailly Reginensi.

**Les vacances fédérales.**  
M. Minger, conseiller fédéral, est parti en vacances dans l'Oberland bernois. Plusieurs de ses collègues sont déjà partis dans diverses régions du pays.

**Une fabrique détruite par le feu.**  
A Emmenbrucke, Lucerne, la fabrique de produits chimiques Casamin S. A., a été en grande partie détruite par le feu. Les dégâts sont évalués à fr. 100.000. La maison n'interrompra pas, cependant, son exploitation.

Les pompiers réussirent à grand-peine à protéger la fabrique de meubles Zemp et la fabrique Viscose.

**Levée de troupes.**  
Le bataillon bernois 3 de sapeurs pompiers a été mobilisé pour hier matin. Il sera appelé à coopérer aux travaux de secours de la région inondée d'Adelboden et La Lenk.

**Des enfants allemands à Thoune.**  
Plusieurs trains spéciaux ont amené à Thoune 1400 enfants de diverses villes d'Allemagne. Ils camperont durant quatre semaines dans une plaine bordant le lac sous des tentes où ils se préoccupent eux-mêmes de leur subsistance. La ville de Thoune a mis à leur disposition, pour la cuisson des aliments, des appareils à gaz.

**Dans l'industrie.**  
Un Comité d'action constitué en vue de défendre notre situation industrielle contre l'impérialisme américain s'est réuni la semaine dernière à Berne, sous la présidence de M. Pfister, conseiller national, de St-Gall. Une commission spéciale a été désignée qui poursuivra l'élaboration d'un programme commun auquel puissent se rallier tous les suffrages. On a constaté, en effet, que nombre de branches de la production nationale ne sont pas touchées par les nouveaux tarifs. Ce sont avant tout l'horlogerie, la broderie et la chaussure qui souffriront gravement du « Tarif-Bill ». Il s'agit donc de travailler avec circonspection et de ne pas se diviser.

**La crise textile.**  
En raison de la crise aiguë qui sévit dans l'industrie textile, la fabrique Stünzi fils, S. A., à Horgen, a décidé de fermer du 15 juillet au 15 août ses maisons de Horgen, Lachen (Schwytz) et Zurich-Wollishofen. Neuf cents ouvriers sont atteints par cette mesure.

**Diphthérie.**  
Plusieurs cas sont signalés à Tavannes. Une fillette de 12 ans est décédée. Toutes les mesures ont été prises pour éviter la contagion.

**Le «Zeppelin» en Suisse.**  
Dans son dernier vol sur la Suisse, vendredi, le «Comte-Zeppelin» a survolé La Chaux-de-Fonds, pour la première fois, peu après dix heures du matin.

**Accidents de la circulation.**  
On a signalé au Bureau fédéral de statistique, au cours de l'année dernière, 13.110 accidents, dont près de 10.000 dus à la circulation. 7431 personnes ont été blessées, dont 2069 piétons. De ces derniers, 367 sont morts sur place ou dans les premiers jours après l'accident. Parmi les blessés, on compte 583 enfants, dont 50 ont succombé sur place ou quelques jours après.

**Collecte dans le canton de Berne.**  
Etant donné le très grand nombre de sinistrés qui ont éprouvé diverses régions bernoises au cours de l'année, le Conseil d'Etat du canton de Berne a décidé d'organiser une collecte dans tout le canton. Le gouvernement a versé en outre un montant de fr. 30.000 aux sinistrés, en plus des travaux de déblaiement qui se sont imposés.

**Traitement des instituteurs valaisans.**  
Le Grand Conseil a adopté un projet de loi qui améliore sensiblement la situation du corps enseignant primaire valaisan, bien qu'à notre façon de penser il soit encore très insuffisant. Voici les bases principales des nouveaux traitements :

Traitement initial pour les instituteurs : 225 fr. par mois de classe (beaucoup de maîtres n'enseignent que six mois dans l'année) ; deuxième année, 260 fr. ; dixième année, 300 fr. ; 300 fr. et 360 fr. après la quinzième année. Les institutrices touchent fr. 20 en moins par mois, et les maîtres qui enseignent plus de sept mois un supplément sur les bases précédentes de fr. 40 par mois.

Le projet sera encore soumis à la votation populaire.

**Les méfaits des orages.**  
L'orage qui a sévi sur la contrée, dimanche après-midi, a causé de nombreux ravages, notamment dans le vignoble du littoral du Léman.

Dans les parages de Cully, de graves ravissements se sont produits. Entre La Conversion et Grandvaux, la ligne des C. F. F. est obstruée et une seule voie est praticable. La route est coupée en plusieurs endroits. On ne peut encore se prononcer sur les dommages causés à la vigne. Il est à craindre qu'ils ne soient importants. A Villeneuve la circulation des trains fut interrompue totalement durant plus de deux heures. L'eau a creusé des fossés de près de deux mètres de profondeur. A Lutry, un certain nombre de caves ont été envahies par les eaux. Les vignes sont affreusement ravagées : les anciens de la localité ne se souviennent point d'avoir été témoins d'une trombe d'eau aussi longue ; elle a duré en effet une heure et quart. A Pully, à Paudex, mêmes ravages.

On signale encore de fortes chutes de grêle dans le Jura, direction d'Orbe.  
— Dans la région d'Interlaken, à Kandersteg, Adelboden et La Lenk, les communications ferroviaires ont été interrompues, des ponts emportés, des lignes téléphoniques coupées. La contrée avait été déjà très éprouvée samedi. L'orage de dimanche n'a fait qu'aggraver la situation.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**  
Les journaux font remarquer qu'on a vu à plus d'une reprise, dans les diverses résidences royales de Bucarest, le roi Carol et la princesse Hélène ensemble avec le voivode Michel. On espère encore, bien que les bruits de divorce persistent, que l'épouse du roi consentira enfin à reprendre la vie commune.

Le nouveau cabinet finlandais est présidé par M. Shinhufvud, unioniste. Les mesures les plus sévères sont prises en vue de lutter contre le communisme.

M. Briand a entretenu samedi l'ambassadeur d'Allemagne des incidents qui se sont produits en Rhénanie après l'évacuation, à l'encontre de ce qui avait été convenu avec les autorités pour prévenir toute représaille à l'égard de personnes en relations avec l'occupation. M. Briand a demandé aux autorités consulaires de la région évacuée de le renseigner immédiatement et complètement sur les événements.

Le gouvernement anglais a présenté à la Chambre des Communes un projet de loi sur la circulation intéressant. La limitation de la vitesse est supprimée. Par contre, des mesures d'un autre ordre seront prises pour éviter les accidents et tout un code de la route sera établi

de façon à faire l'éducation de la circulation tant des automobilistes et des motocyclistes que des piétons et des cyclistes.

Le gouvernement estime ainsi remplacer un système de circulation suranné.

Le procès du banquier Paquemet se poursuit devant la 11me Chambre correctionnelle de Paris. On sait que le financier et son neveu, M. Pierre Rambaud, sont accusés de détournements pour un montant de fr. 35 millions. Le jugement a été renvoyé à huitaine.

Les représentants de l'industrie laitière de l'Argentine ont protesté officiellement auprès du ministre des affaires étrangères contre les nouveaux tarifs américains.

Le comité-directeur du Centre national italien, formé de la droite catholique et qui fut immédiatement favorable au fascisme et adversaire de Don Sturzo et du parti populaire, s'est dissous, après avoir constaté que tous les buts politiques qu'il poursuivait sont atteints.

**Accidents et malheurs.**  
Plusieurs accidents se sont produits à l'occasion du Rallye international aérien de Clermont-Ferrand. Plusieurs appareils ont été détruits à la suite d'atterrissages forcés ou de ralentissement du régime des moteurs. On ne signale pourtant aucun accident grave de personnes. A noter que l'un des avions avait à bord 11 passagers.

Un avion piloté par le baron de Trécourt et ayant à bord le comte Deroye et un mécanicien, étant parti à huit heures, samedi, pour le Rallye d'Auvergne, est tombé en vrille dans une brume très épaisse et s'est écrasé sur le sol. Les trois occupants ont été carbonisés.

A Flaach, Zurich, Kurt Gisler, un garçonnet de 4 ans, placé par un domestique sur un char de fumier, est tombé sur la chaussée et a été écrasé par le véhicule. Le pauvre est succombé.

A Tiefencastel, Grisons, un employé d'hôtel du nom d'Otto Schmid, 28 ans, marié et père de deux enfants, ayant reçu un coup de pied de cheval en plein visage, a succombé.

A Muttetz, Bâle-Campagne, M. Spinnler, ouvrier aux usines Brown et Boveri, circulant à bicyclette, a été renversé par le tram et traîné sur une centaine de mètres. Transporté à l'hôpital, le blessé n'a pas tardé à y succomber.

A Hugelslofen (Thurgovie), samedi, un rentier de 54 ans, M. Albert Hürzeler, au moment où il voulait descendre d'un char, est tombé entre les brancards. Le cheval, apeuré, prit le mors aux dents et traîna Hürzeler sur un long trajet. Le malheureux, grièvement blessé par les coups de sabots, est décédé à l'hôpital.

Mme Vve Gysin-Grieder, âgée de 69 ans, qui cueillait des cerises à Arisdorf (Bâle-Campagne), vendredi, est tombée d'une échelle. Grièvement blessée, la malheureuse n'a pas tardé à succomber.

Dimanche, M. Joseph Giardino, mécanicien, 60 ans, faisait chauffer de l'encastique sur le gaz. Ayant voulu y ajouter de la térébenthine, il provoqua une explosion et un incendie dans son appartement. Giardino, dont les vêtements avaient pris feu, fut bientôt transformé en une véritable torche vivante. Affreusement brûlé sur tout le corps, il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. Mme Giardino, qui s'était portée au secours de son mari, a été assez grièvement brûlée. L'incendie a pu être rapidement maîtrisé.

A Rheinfelden (Zurich), samedi, une jeune fille de 15 ans, Marta Hofer, est décédée après un long séjour à l'hôpital, des suites d'un empoisonnement de sang occasionné par une blessure faite avec une plume.

**FRIBOURG**

**L'orage de dimanche.**  
Dimanche, vers 3 h. 30, un violent orage s'est déchaîné à Fribourg et a causé quelques dégâts dans le canton. Le vent avait une telle puissance que, à Noréaz, des tuiles ont été arrachées et des arbres déracinés. Heureusement, nous avons été préservés de la grêle.

Dans la Veveysse, la foudre est tombée sur une grange, aux Jordils. La grange a pris feu et a été détruite.

Samedi soir, un violent orage a ravagé la région de Bellegarde ; la grêle est tombée en abondance et a formé une couche de 7 cm. d'épaisseur.

**Noyé.**  
Dimanche, un domestique de M. Boschung, conseiller national, à Ueberstorf, s'est noyé dans la Singine.

**Blessés par des monte-charge.**  
L'autre jour, à Macconnens, M. Lucien Jonin était occupé avec son domestique au monte-charge. Tout à coup, à la suite d'une fausse manœuvre, la charge fut précipitée sur l'aire de la grange. Mme Jonin, qui se trouvait à proximité, fut atteinte par une corde du monte-charge et projetée sur le sol. Elle a été grièvement blessée sur tout le corps. On espère la sauver.

Vendredi, à Lossy, un garçon de treize ans, Henri Barras, a été blessé pendant la manœuvre d'un monte-charge. Il a eu la cage thoracique enfoncée. Son état est grave.

**Enfin la benzine baisse.**  
Le mandataire de la maison Shell, à Fribourg, communique ce qui suit : « L'Indépendant » a fait des commentaires au sujet des prix de la benzine. Il se plaignait du fait qu'on payait la benzine plus cher à Fribourg que dans les autres villes suisses. La décision vient d'être prise actuellement, par la maison Shell que, à partir de vendredi, le prix serait uniforme pour toute la Suisse, soit 47 centimes le litre au lieu de 50 centimes.

Voilà la première manche gagnée en partie. A Fribourg, au moins, c'est une baisse de 3 centimes, mais, à Berne, si le prix passe de 43 à 47 centimes, c'est une hausse de 4 centimes, hausse incompréhensible et surtout injustifiée.

L'Indépendant estime que l'Etat devrait fixer les prix de vente de la benzine. Les trusts s'en paient par trop largement.

**Les foires.**  
Il a été amené à la foire de Morat du 2 juillet : Bétail 22 têtes (vendues 19), 1185 cochons de lait et porcelets. Les cochons de lait ont été payés de 100 à 120 fr., petits porcelets 135 à 185 fr. et porcelets de 200 à 280 fr. la paire. Porcs gras, 2 fr. à 2 fr. 05 le kg. Depuis la foire du 4 juin, les prix ont baissé un peu.

**Tombé sur l'aire d'une grange.**  
Mercredi après midi, à Bässingen, un agriculteur, M. Joseph Purro, âgé de cinquante-sept ans, a fait une chute sur l'aire de sa grange. On l'a relevé grièvement blessé et on l'a transporté à l'hôpital cantonal où on a constaté une fracture de la colonne vertébrale. Son état inspire de vives inquiétudes.

**Chronique romontoise.**  
Les opérations du recrutement qui ont eu lieu à Romont les trois derniers jours de la semaine écoulée ont donné les résultats suivants : jeudi 3 juillet, aptes, le 64 % ; vendredi 4 juillet, aptes, le 58 % ; samedi 5 juillet, aptes, le 60 %. Au total, 198 jeunes gens se sont présentés à ces épreuves.

**L'orage de dimanche.**  
Au cours du violent orage qui a sévi dimanche après midi, vers 15 heures, la foudre est tombée sur la grange de M. Menoud-Fiol, à Sommentier et y a occasionné un incendie, rapidement étouffé grâce à la belle intervention des pompes de la localité et de La Magne. Privée d'eau, les pompiers furent contraints d'arroser le foyer de purin, ce qui aggrave sensiblement la perte éprouvée par les propriétaires. Une partie de l'immeuble et de la toiture ont été consumés ainsi qu'une certaine quantité de fourrages récemment récoltés. Les dégâts sont évalués à fr. 2.000.— environ.

Alors que les pompiers s'apprêtaient à regagner leur domicile, une nouvelle alerte éclata. La foudre tomba sur le bâtiment de M. Dumas au dit lieu. Là, heureusement, la foudre ne provoqua aucun sinistre. Elle se borna à quelques bizarres méfaits. Elle démolit entièrement une cheminée nouvellement édifiée et causa d'autres dégâts à l'intérieur de l'immeuble. Les pertes sont évaluées à fr. 1.500.— environ.

**GRUYÈRE**

**Les Cosaques djiguites du Don.**  
Avec les Cosaques Djiguites, c'est toute l'élevation de la Russie immortelle, car des cosaques et des danseurs, il y en aura toujours dans l'ancien empire des tsars. Ces fameux cavaliers ont visité les principaux pays du monde. Avec les cavaliers Djiguites, c'est toute la steppe qui défilera sous nos yeux.

Le jeu des Djiguites est très dangereux et très difficile. Combien de fois leur vie est-elle menacée ! Mais c'est leur métier et ils l'aiment pas-dessus tout.

Les chevaux sont leurs meilleurs amis. On dit souvent que le cœur des cosaques est dur. C'est là une fausse idée. L'on comprend mal en Europe leur âme et cette douceur qu'ils possèdent en leur vie. Ils ne pensent qu'à la Russie et ils croient toujours y rentrer. Quand les restes de l'armée Wrangel furent rejetés en Crimée, les Cosaques sont partis en Bulgarie et de là parcoururent le monde. Leur première représentation eut lieu à Paris en 1922. Les Cosaques Djiguites sont des anciens combattants et c'est pour cette raison qu'ils emportent de partout où ils passent une grande sympathie.

A Fribourg, des représentations ont eu lieu samedi et dimanche. Les spectateurs ont été enthousiasmés par la hardiesse et l'élégance de ces cavaliers qui, acrobates extraordinaires, se présentent avec une maîtrise insurpassable soit en groupes soit individuellement.

On peut être certain que toute la population de Bulle et des environs s'en viendra applaudir, mercredi, les cosaques djiguites.

Les Cosaques Djiguites du Don présenteront mercredi soir, à 7 h. 15, au Parc des Sports du Football-Club Bulle, aux Aggès, la Papeterie, une vingtaine d'exercices étourdissants d'adresse et d'audace.

Au programme figurent des « saltamortales », des « fantaisies » de Cosaques, le « tourniquet vivant », le « saut des Cosaques ».



**zine balsa.**

la maison Shell, à Fribourg qui suit : fait des commentaires la benzine. Il se plait à payer la benzine plus dans les autres villes vient d'être prise au moins, c'est une 47 centimes, c'est une hausse incompressible.

me que l'Etat devrait de la benzine. Les trop largement.

**foires.**

la foire de Morat du 2 (vendues 19), 1185 brelets. Les cochons de 100 à 120 fr., petits fr. et porcelets de 200 fr. gras, 2 fr. à 2 fr. 05 fr. du 4 juin, les prix

**re d'une grange.**

midy, à Bösingen, un ph Purro, âgé de cinquante ans, est tombé d'une chute sur l'aire et a relevé grièvement transporté à l'hôpital causant une fracture de la Son état inspire de vi-

**romontoise.**

recrutement qui ont eu les derniers jours de la semaine les résultats suivants : le 64 % ; vendredi 4 % ; samedi 5 juillet, après, jeunes gens se sont pré-

**le dimanche.**

orage qui a sévi dimanche 15 heures, la foudre est de M. Menoud-Fiol, a occasionné un incendie, rare à la belle intervention de la Magne. Prieurs furent contraints d'arrêter, ce qui aggrave sensiblement par les propriétaires incommode et de la toiture qu'une certaine quantité de récoltes. Les dégâts 100. — environ.

piers s'apprêtaient à recevoir une nouvelle alerte éclaircit sur le bâtiment de M. M. heureusement, la foudre ministre. Elle se borna à éteindre. Elle démolit entièrement nouvellement édifiée bâtis à l'intérieur de l'immeuble évalués à fr. 1.500. —

**YÈRE**

**adignités du Don.**

les Dignités, c'est toute une épopée immortelle, car des héros, il y en aura tout un empire des tsars. Ces héros ont visité les principaux lieux où les cavaliers Dignités qui défilera sous les drapeaux est très dangereux. L'ambien de fois leur vie est en jeu. Mais c'est leur métier et ils le font.

leurs meilleurs amis, le cœur des cosaques est une fausse idée. L'on compare leur âme et celle de l'Occident en leur vie. Ils ne comprennent pas les restes de l'art et rejetés en Crimée, les cosaques en Bulgarie et de la Russie. Leur première venue à Paris en 1922. Les cosaques sont des anciens combattants cette raison qu'ils emportent avec eux.

représentations ont eu lieu dimanche. Les spectateurs ont été impressionnés par la hardiesse et l'adresse des cavaliers qui, acrobates, présentent avec une adresse remarquable soit en groupes soit

ain que toute la population environ s'en viendra à la fête des cosaques d'été.

ques de l'Oural », des « scènes de guerre », charge debout sur deux ou trois chevaux, des « pyramides », etc.

Ce spectacle du plus haut intérêt sera encore agrémenté par des productions de la sympathique Harmonie de la Ville. Le F.-C. Bulle attire l'attention du public qu'il est préférable, pour se rendre au Parc des Agges, de prendre le chemin longeant la Trême, sur le territoire de la Commune de La Tour-de-Trême. Les personnes qui passeront par la Papeterie, sont informées qu'il est formellement interdit de stationner et de fumer, dans le chantier de MM. L. Despond & fils. Celles qui ne se conformeront pas à cet avis seront amendables. *Le Comité.*

**La grande épreuve du Bruch.**

Chaque année, l'épreuve du BRUCH attire plus de monde. C'est qu'elle présente une piste peut-être unique en Suisse et des difficultés qui rendent les concours palpitants.

Tous les grands noms des coureurs connus nous reviennent cette année. Carmine, récent vainqueur, en tête. Citons encore comme anciens connaissances Crotti, un Bullois qui s'est distingué sur maintes pistes, et le Jurassien Bättig, que nous suivons avec intérêt en 1928. A noter que Carmine court cette année en Sidecar. Ce dernier avait réalisé en 1928 le meilleur temps de la journée sur *Saroléa 750 cmc.*, avec 5 m. 05,4, sans démonter le record de Ceresole, l'année précédente, sur *Harley-Davidson 1000 cmc.* La « Moto-cyclette » écrivait donc en date du 15 août : « Si Carmine est vainqueur du Bruch sans avoir battu le record, il faut attribuer la chose à la différence de cylindrée, car satisfait des essais de la veille et surtout confiant dans sa monture, le vaillant pilote de *Saroléa* a fait la montée avec une merveilleuse assurance, se jouant des virages brusques, donnant à fond dans les bouts droits et passant le pont de bois, l'endroit le plus craint du parcours, avec une maestria qui souleva d'enthousiasme la foule nombreuse à cet endroit ».

Et l'on pourrait rappeler d'autres phases pleines d'émotions des anciennes épreuves... Mais attendons celles que nous réserve 1930... Il y en aura pour tous les appétits !

Il y aura au surplus l'épreuve automobile, presque nouvelle, puisqu'elle ne s'est plus déroulée depuis 1914, date à laquelle se mesurèrent 21 voitures, après une nuit pluvieuse qui avait rendu la piste fort glissante.

Signalons parmi les inscriptions actuelles, celle d'un Fribourgeois, M. Obi Walter, qui court sur Bugatti 1500-2000, ainsi que les marques concurrentes *Rosegart, Martini, Chrysler et Steyr.*

Nous reviendrons d'ailleurs sur le point de vue technique de cette course, qui se déroule sur une piste de 6 km. d'une pente moyenne de 8 % environ, avec des lacets qu'il est difficile de trouver ailleurs et au sein d'un cadre unique de montagnes et de profondes et étroites vallées.

En attendant, que les amis du sport et les hôtes de toutes classes se préparent : un chaleureux accueil leur est ménagé, dimanche, 13 juillet.

Un prélude : *Course du Weissenstein.* Le M.-C. Soleure avait organisé pour dimanche 6 juillet la 5me course du Weissenstein qui a été suivie par 20.000 spectateurs.

Voici les principaux résultats : *125 cmc. experts* : 1. Hansli Zehnder, 5 m. 51 s. (record). *175 cmc. experts* : 1. Bourquin, sur Allegro, 5 m. 5 s. 4 (record). *250 cmc. experts* : 1. Alfier, sur Condor, 4 m. 40 s. (record). *250 cmc. amateurs* : 1. Heltmuller, sur B.K.W., 5 m. 15 s. *350 cmc. exp.* : 1. Haemmy, s. Condor, 4 m. 23 sec. record de la côte, meilleur temps de la journée. *500 cm. exp.* : 1. Binz s. Ariel, 4 m. 30 s. 4. *500 cmc. exp.* : 1. Brugger, s. New-Hudson, 4 m. 47 s., meilleur temps des amateurs. *750 cmc. exp.* : 1. Bill, s. Moser, 4 m. 47 s. 4, record, *750 cmc. amat.* : 1. Hoffmann, s. Standar, 5 m. 01 s. *1000 cmc. amat.* : 1. Voniel, s. Harley Davidson, 5 m. 31 s. 8. *Sidecars 350 cmc. exp.* : 1. Buhlmann, s. Raleigh, 5 m. 32 sec. 8. *Sidecars 600 cmc. exp.* : 1. Lang, s. Standar, 4 m. 52 s., record des sidecars et meilleur temps. *1000 cmc. exp.* : 1. Carmine, s. Universal, 5 m. 09 s. 4. *1000 cmc. amat.* : 1. Heer, s. Motococche, 6 m. 05 s.

La plupart de ces coureurs participent dimanche à l'épreuve du Bruch.

**Nécrologie.**

On a enseveli, samedi, à Grandvillard, M. Jacques Musy, jeune père de famille, âgé de trente ans. Le défunt appartenait à la batterie 17. Aussi les artilleurs gruyériens se firent-ils représenter aux obsèques par leur bannière accompagnée. M. Jacques Musy était un aimable compagnon et les amis dont il s'était entouré sous les drapeaux tout aussi bien que ceux du village lui garderont un fidèle souvenir. Ils présentent à la jeune épouse privée

prématurément du chef du foyer et à toutes les familles éprouvées par ce deuil leurs plus sympathiques condoléances.

**Cartes de mouture.**

Le nouveau régime du blé, qui dure depuis une année déjà à titre provisoire, a, comme on le sait, maintenu l'allocation de la prime à la mouture. Celle-ci toutefois a été augmentée de 50 % ; la prime est actuellement de fr. 7.50 par 100 kg. de céréales panifiables moulues pour les producteurs dont les domiciles sont en dessous de 800 mètres d'altitude.

Pour la récolte de 1929, l'année de ravitaillement touchée à sa fin. Le 15 juillet prochain, au plus tard, toutes les cartes de mouture devront être rendues au service local des blés qui les a distribués et qui payera la prime à la mouture. Il ne sera pas inutile de rappeler encore qu'après cette date les services locaux ne pourront plus accepter de cartes de mouture à l'encaissement. Les producteurs-consommateurs voudront donc bien ne pas négliger un aussi précieux avantage qui leur est offert par le nouveau régime du blé en laissant passer la date du 15 juillet sans présenter leur carte à l'encaissement.

Les cartes de mouture pour la récolte de cette année sont actuellement en distribution par les soins des services locaux des blés. Le dernier délai pour l'obtention de ces cartes est le 31 octobre 1930.

**Ecole Secondaire.**

Les examens de clôture auront lieu mercredi, 9 juillet, dès 8 heures le matin, et dès 2 h. 30 l'après-midi.

Ces examens sont publics et les parents y sont particulièrement invités.

**Paroisse de Bulle.**

Le public est informé que, par simple mesure de protection, la cueillette du tilleul est interdite pour une période de 2 ans sur les arbres avoisinant la chapelle St-Joseph. Toute contravention sera punie d'amende.

**Secrétariat paroissial.**

**Nos industries.**

Le « Journal Suisse » de Paris publie un article très élogieux sur le « Creational », appareil à amplification radio-électrique, construit et réglé dans les ateliers de la Maison Charrière & Cie, à Bulle. Cet appareil a été admiré comme il convient à la récente Foire de Paris.

**Les premières messes.**

Dimanche a été célébrée à Charmey la première Messe de M. l'abbé Léon Overney.

Dimanche, ce sera à Bulle le tour de M. l'abbé Charles Corninbœuf, fils de M. Eugène Corninbœuf, le sympathique et distingué président de notre Harmonie ; puis, le 1er août, celui de M. l'abbé Oswald Buchs.

**Le Mænnerschor de Broc à l'honneur.**

Le Mænnerschor-Frohsinn de Broc participait à la VIIIe fête des Chorales de langue allemande qui vient de se dérouler, samedi et dimanche, à Monthey, en Valais. Il remporte la deuxième place sur sept, en Ire catégorie, avec couronne de lauriers. Nos félicitations aux chanteurs brocois et à leur éminent chef, M. Lattion, pour ce superbe résultat qui témoigne encore une fois de la façon distinguée dont les sociétés philharmoniques brocoises sont dirigées en ce moment.

**Chez les gymnastes.**

A la fête des gymnastes à l'artistique de Morat, M. Fritz Wymann, de la « Freiburgia », ancien membre de la section de Broc, obtient, en première catégorie, le 2me rang, et M. Oscar Ruffieux, à Broc, le 4me rang.

Obtiennent en outre des palmes, en IIme catégorie : MM. Galloni Pascal, à Bulle, et Jacqueroùd Gérard, à Broc.

**Avis.**

Suivant décision prise par le Conseil communal, le sens unique pour la circulation automobile à Bulle est supprimé. *Police locale.*

**Arboriculture.**

L'année 1930 n'accusera pas une brillante récolte de fruits, nos vergers ayant été atteints soit par la grêle, soit par les fortes pluies au moment de la floraison. Cela ne doit pas décourager nos paysans dans le développement de l'arboriculture, au contraire les engager à soigner toujours mieux leurs vergers, à rechercher une meilleure production de fruits de table et une utilisation rationnelle des fruits à cidre ou de moindre qualité. La production du cidre et du cidre doux surtout doit spécialement retenir l'attention du producteur de fruits. Le cidre constitue une boisson peu chère et saine, le cidre doux en particulier est une excellente boisson non alcoolique, arôme agréable, nourrissante et d'un goût très agréable, si elle est bien fabriquée. Pour promouvoir cette utilisation et renseigner les producteurs, un Comité d'initiative s'est constitué à Fribourg, sous la présidence du président de l'Union des paysans fribour-

geois, M. A. Morard, administrateur à Marsens. Ce comité s'efforcera de vulgariser la production de cette boisson hygiénique et économique par des conférences, cours, par la formation de techniciens capables de préparer un bon produit, de conservation sûre. En collaboration avec les sociétés d'arboriculture, le comité fera connaître les variétés des bons fruits pour remplacer peu à peu les espèces moins bonnes. Les intéressés peuvent dès maintenant s'adresser soit au Président sus-nommé, soit au Secrétaire de ce Comité, M. Maxime Kolly, Grand'Rue 4, à Fribourg.

**ETAT-CIVIL DE BULLE**

**Naissances :**

Juin 17 — Pasquier Marie-Madeleine, fille de Pierre, de et à Bulle, et d'Elisa, née Clément. 19 — Charrière Cécile-Elisabeth, fille de Pierre, de Cerniat, à Bulle, et de Alexandrine, née Bosson. 20 — Carelli Charles-Jean, fils de Joseph, de Pontestura (prov. d'Alexandrie, Italie), à Bulle, et de Olga, née Bussard. 23 — Oberli Frédéric-Jean, fils d'Arnold, de Sumiswald (Berne) et de Marie, née Tinguely. 27 — Deillon Paul-Joseph, fils de Fernand, de La Joux, et de Eugénie, née Brunisholz.

**Décès :**

Juin 25 — Gottrau Marie-Joseph-Edmond-Romain, ingénieur, de Fribourg et Pierrafort-scha, veuf de Fanny, née Majeux, né le 11 janvier 1847. 26 — Greuter Anna, née Wänny, épouse de Jacques Greuter, de Oberhofen-Sirmach (Thurgovie), née le 30 juin 1879. 28 — Trezzini Elisa-Alphonsine fille de Martin, de Sessa (Tessin), célibataire, née le 16 avril 1901.

**CORRESPONDANCE**

**Cyclisme.**

Nous recevons du président du Vélo-Club de Fribourg la lettre suivante, que nous insérons par souci d'impartialité et sans nous engager en rien dans le débat : Monsieur le rédacteur,

Dans votre estimé journal des 28 juin et 3 juillet, sous la rubrique « Cyclisme », vous insérez deux articles signés V. relatifs au Championnat Cantonal Fribourgeois, qui s'est couru à Guin le dimanche 29 juin. Etant donné les faits inexacts relevés par votre correspondant et sa manière désobligeante de s'exprimer, je vous serais très obligé de bien vouloir accorder l'hospitalité à ces lignes, dans votre journal, afin de rétablir les faits tels qu'ils sont.

Le Vélo-Club de Fribourg a couru le championnat cantonal avec son équipe habituelle et sans renfort. Le coureur Jean Frank, de Galmiz, membre depuis 3 ans, a soumis au V. C. F. les admissions des frères Bula qui ont été acceptées en mars 1930, c'est-à-dire au début de la saison sportive. Ces trois coureurs sont donc licenciés par l'Union Cycliste Suisse pour le V. C. F. Ce dernier reçoit dans son sein toutes les personnes qui se soumettent à son règlement et le professionnel Bula, de Galmiz, les Dubois et Waridel de Morat ont fait partie du V. C. Fribourg tant qu'ils ont habité le canton, sans qu'aucune réclamation n'ait eu lieu.

Le Vélo-Club Fribourg a gagné le challenge Gobet et la première coupe non pas « in-extremis » mais avec 7 points d'avance sur la Pédale Bulloise. Contrairement à ce qu'allègue le correspondant V., qui ne paraît au courant d'aucune des choses qu'il affirme, la couronne interclub n'a pas été cédée à Galmiz mais rapportée à Fribourg par le soussigné vers 7 h. du soir.

Le geste anti-sportif reproché à un membre du V. C. Fribourg pour n'avoir pas prêté sa chaîne à Aeschlimann est la conséquence de l'attitude déplorable de la Pédale Bulloise depuis quelques années vis-à-vis du V. C. F. D'autre part, il est bien enfantin de demander à un membre concurrent ses armes pour combattre et n'est-ce pas le premier souci d'un coureur de pouvoir compter sur sa machine.

Il est regrettable que M. Alfred Aeschlimann ne connaisse pas mieux les règlements de l'U. C. S. auxquels il est soumis, car il ne lancerait pas un défi pour un titre qui ne peut être remis en compétition cette année. L'épreuve a été disputée loyalement et elle est homologuée ; il eut été plus séant de déposer une plainte auprès des officiels avant la distribution des prix si une contestation valable devait être prise en considération.

Toutefois le coureur Jean Frank accepte de rencontrer le coureur Alfred Aeschlimann dans

une course-revanche, revanche qui établira la véritable classe des coureurs. Les conditions de cette revanche seront notifiées très prochainement. Mais à mon avis, le plus simple serait que la Pédale Bulloise dote le pavillon des prix afin que la course du 29 juin puisse être courue à nouveau sur le même trajet.

Et pour terminer, je dirai toute la douleur que j'ai éprouvée en voyant la tenue anti-sportive, pour ne pas dire plus, des membres de la Pédale Bulloise, à Guin, où ils n'étaient qu'invités, au même titre que les autres sections. Des agissements pareils ne sont, certes, pas pour favoriser le développement du sport et je me fais l'écho du murmure désapprobateur qui s'est élevé parmi l'assistance entière présente à la distribution des prix, à Guin. Veuillez agréer, etc.

E. Guérig, président du Vélo-Club Fribourg.

**A qui appartient le droit d'assurer l'ordre ?**

M. R. Bovet-Grisel souligne à bon droit, dans la Tribune de Genève de dimanche, l'anomalie de la formation de bandes irrégulières à Bâle et à Zurich.

Sur les bords du Rhin, il s'agit de gardes rouges, appelées modestement gardes de protection ouvrière. Sur les bords de la Limmat, ce sont les gardes roses, qui doivent défendre les manifestations socialistes contre les attaques communistes.

Dans les deux cités, ces associations ont clairement pour but de remplacer les forces de police, de les supplanter et au besoin de les contrecarrer. La carence de l'Etat devient donc flagrante et, si l'on n'y met sans retard bon ordre, nous n'aurons plus rien à envier, nous démocrates, aux fameuses organisations irrégulières qui ont vu le jour dans certains pays voisins et qui sont des sources perpétuelles de troubles et des éléments d'anarchie. Il est temps qu'on avise à mettre hors la loi ces bandes...

Terminons sur l'anecdote suivante que nous empruntons encore à notre confrère genevois :

« En 1891, sauf erreur, des troubles politiques avaient éclaté à Fribourg, où l'opposition semblait avoir le dessus. Feu Georges Python invita les campagnards à descendre en masse à la ville, ajoutant : « Il est interdit de prendre les fusils. » Naturellement, le lendemain, Fribourg était occupé par 15.000 paysans conservateurs, armés jusqu'aux dents. En Suisse, personne ne songe naturellement à s'armer. Mais il suffit de l'interdire pour que les armes à feu sortent de toutes les armoires : Georges Python connaissait son monde. La situation s'est encore compliquée avec le perfectionnement des armements, un pistolet automatique, invisible du dehors, ayant une puissance de feu bien supérieure à celle d'un fusil du milieu du siècle dernier. Antécédent cité pour confondre l'affirmation du « Volksrecht », de Zurich, qui déclare que les « gardes roses » ne sont pas armés. Avouons que la comparaison est pitoyable !

**Dernière Heure**

La réponse de l'Italie au memorandum Briand est dilatoire. Le gouvernement fasciste soulève de nombreuses difficultés qu'entraînerait l'exécution du projet et en tout cas la nécessité de comprendre dans l'union la Russie et la Turquie. Il demande avant tout le désarmement sur lequel doit reposer la sécurité, et conteste de mettre cette dernière à la base d'une entente européenne.

On attend au Quai d'Orsay la réponse allemande, que l'on croit devoir être favorable.

Les dégâts causés par l'orage de dimanche dans la région de Lutry, Cully, Riex, Grandvaux sont considérables. On articule le chiffre d'un million. Les travaux de déblaiement sont activement poursuivis. Dans un grand nombre de caves, l'eau a fait sauter cercles et douves et le précieux liquide s'en est allé.

**REPRISE DE COMMERCE**

**Madame Vve Ackermann-Eberlé à Bulle**

**avise**

son honorable clientèle de la ville et de la campagne, à laquelle elle adresse ses remerciements pour la confiance témoignée, qu'elle a, dès le 1er juillet 1930, remis son commerce à

**MONSIEUR**

**Emile PASQUIER-DUBAS**

**à Bulle.**

Celui-ci continuera les traditions de la maison et s'efforcera de mériter, lui aussi, la confiance du public.



## Transports funèbres

**A. MURITH**

Société anonyme, GENÈVE

DÉPOT à **BULLE**

**M. Louis PASQUIER**, Magasin  
Promenade  
Téléphone 168.

Cierges, encens, braise-encens, huile pour le sanctuaire, mèches, rats de caves, fleurs artificielles.

**CERCUEILS** **COURONNES**

**Succursale à Fribourg**

Magasins et bureaux: 20, Rue de Romont.

Dépôts dans le canton: P. 28-3 F.  
**ROMONT, CHATEL-SAINT-DENIS.**

## Place au concours.

Le poste de **PIQUEUR-SURVEILLANT** des travaux de la **Commune de Bulle** est à repourvoir.

Les candidats doivent posséder quelques connaissances techniques générales.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges au **Secrétariat communal** où les inscriptions écrites doivent être remises jusqu'au **15 juillet**. P. 4026 B.

## TERRAIN A VENDRE

à proximité immédiate de la ville, **une partie en verger. Situation exceptionnelle pour construction, en dehors du bruit et de la poussière.**

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous p. 1642 B.

## COUTURIÈRE

**ON DEMANDE** pour de suite **JEUNE FILLE** ayant fait très bon apprentissage, auprès de bonne première. **Bonne occasion de se perfectionner dans la coupe.**

S'adresser **AU LOUVRE, BULLE.**

## ARRIVAGES directement de la propriété de VINS blancs du pays et rouges

première qualité, à des prix défiant toute concurrence.

**LIQUEURS, CHAMPAGNE** de toutes marques.

**PORTO BLANC, MALAGA, VERMOUTH, QUINQUINA**

*Pas de cidre, pas de liqueurs coupage.*

**Paul GEX** Téléphone 90  
Appartement 183  
Compte de chèques N. 49  
**Paul GEX**

Place du Cheval-Blanc — **BULLE** — Place du Cheval-Blanc

## Vente juridique.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra, **jeudi 10 juillet 1930, à 10 heures du matin**, devant le château de Bulle: en premières enchères: **1 motocyclette, 1 buffet et un char**, en deuxième enchères et à tout prix: **1 baquet, 4 mètres et 4 seillons.**

Bulle, le 7 juillet 1930.

## AU CAFÉ !!...

Je veux un **DIABLERETS** car c'est un produit **SUISSE**, un apéritif agréable et sain, recommandé par les connaisseurs.

## On demande

**une jeune fille**

où de préférence **femme** d'un certain âge pour faire le ménage et aimer les enfants.

Gage et entrée à convenir. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1630 B.

## A vendre

pour cause de transformations, l'installation de l'ancien **Bureau des Postes de Bulle**, comprenant:

**guichets et tiroirs**

le tout en chêne.

S'adresser à **M. RIGANTI**, menuiserie, **BULLE**

## Joli petit appartement

**à louer**

de suite ou date à convenir, 3 chambres, cuisine, eau, lumière.

S'adresser à **Philippe GOBET**, Vuadens.

Pendant la **Semaine** du 16 juin au 14 juillet.

10 kg. **5.25** fco poste  
25 » **11.50** » gares rom.  
50 » **21.25** » » »  
100 » **40.** » » »  
sans primes sacs en sus.  
**Parc Avicole Gland** et dépôts. — **Maintenez la ponte** par Chanteclair. 219 L.



## On offre à louer la 2<sup>me</sup> fleurie d'une bonne gîte

à 10 min. d'une laiterie.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7411 B.

## Voyageur

capable et actif

**est demandé**

Faire offres avec références à **Jules GEX**, vins, **Bulle.**

## Appartement

de 3-4 chambres et cuisine,

**est à louer**

pour le 1<sup>er</sup> ou 15 août.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1634 B.

## Escargots

sont achetés au plus haut prix chez **François PROGIN**, au Dally, Vuadens.

## Notre quinzaine de

# SOLDES d'ÉTÉ

du **Mercredi 9** au **jeudi 24 Juillet** est convoitée par tout le monde.

**POURQUOI ???**

Parce que nous vendons

des **MARCHANDISES** de **QUALITÉ** à des **PRIX EXCEPTIONNELS**

### TISSUS LAINAGE

pour ROBES, MANTEAUX, BLOUSES, etc.

**SOLDÉ** avec

**20 et 30 %**

Toute notre

**CONFECTION** pour Dames et Enfants

est soldée à des prix ridiculement bas.

Les étiquettes portant les anciens et les nouveaux prix, vous pourrez vous rendre compte vous-mêmes des énormes rabais que nous consentons.

**Un lot tissus laine** pour complets et pantalons, très belle marchandise, pour Messieurs, le mètre soldé depuis **6.-**

**Un lot Pantalons** tissu laine, pour Messieurs, belle qualité Soldé **12.-**

**Linoléum** très avant. p. tapis, larg. 200 c. le m. **7.50**  
qual. supér., » » **8.90**

**Linoléum passage** larg. 90 cm. le m. **3.90**  
soldé

**Linoléum pour la table** très bonne qualité

Larg.	137 cm.	90 cm.	70 cm.
Le m.	<b>3.95</b>	<b>2.90</b>	<b>2.65</b>

**Passage Cocos** larg 80 cm., avec bordure rouge, le m. soldé **4.50**

**Passage Jute** fantaisie, jolis dessins, rayé larg. 90 cm., le m. soldé **3.50**  
Largeur 65 cm., **2.50**

**Un lot de superbes TAPIS DE TABLES** toutes grandeurs, belle qualité de Reps, soldé avec **20 %**

## Quelques tissus à des prix dérisoires.

### Coutil pour matelas

très bonne qualité larg. 135 cm. le m. **2.25**

larg. 150 cm. le m. **2.55**

**Toile écru** double fil, larg. 150 cm., qualité lourde le m. **2.15**

**Toile blanche** double chaîne, larg. 180 cm., qua- lité lourde le m. soldé **2.75**

**Rideaux** larg. 130 cm., superbe qualité de guipure blanche, beau dessin le m. soldé **2.--**

**Reps soie** rayé, pour grand rideaux « Nouveauté », larg. 120 cm. le m. soldé **5.90**

### Cretonne-meuble, Reps

superbe qualité, larg. 120 cm. le m. soldé **3.90**

**Tapis de table** « Jacquard », lavable, larg. 130 cm. le m. soldé **3.50**

**Brise-bise** pour Cafés, belle guipure blanche, larg. 115 cm. le m. soldé **2.50**

**Double-molleton** écarl, pour lits, larg. 80 cm. le m. soldé **1.75**

**Flanelle coton** pour lingerie, superbe qualité lourde le m. soldé **..95**

**Plumes grises** 1<sup>re</sup> qualité le kg. soldé **3.50**

**Mi-duvet gris**, belle marchandise le kg. soldé **5.75**

**Tissu fil** pour tabliers de cuisine, dessins à carreaux le m. soldé **1.90**

en coton le m. soldé **1.50**

**Rideaux encadré** avec franges, grandeur 50 x 220 cm. la paire soldée **3.90**

**Couverture de lit**, en cot. blanc, gr. 150 x 210 cm. sol. **5.75**

**Un lot de Draps de lit** mi-fil blanc, grandeur 180 x 250 cm. soldé **9.75**

grandeur 200 x 250 cm soldé **11.50**

**Un lot de Chapeaux feutre** pour Messieurs, toutes teintes mode soldés **3.90**

**Un lot de superbes Cravates pure soie** à nouer, beaux dessins, nouveauté, soldé avec **30 %**

**Un lot de Chaussettes** pour Messieurs, fil et soie, belle qualité, article soigné soldé avec **20 %**

**Un lot de flacon d' Eau de Cologne** double Le flacon 1/3 soldé **1.-**  
Le flacon 1/4 soldé **1.90**

**Tambour à broder** pour visser contre la table Soldé **1.50**

**Echarpe foulard** nouveauté crêpe de chine imprimé Soldé pour **4.50**

**Bérets fantaisie** couleurs, pour fillettes nouveauté Soldé pour **2.75**

Toutes nos **BALLES** caoutchouc fantaisie et unie, soldé avec **30 %**

**Attrapes mouches** avec punaises, meilleure marque, soldé la douzaine **-.75**

**Un lot de chambres à air** garanties, grandeur normale, très bonne qualité, soldé pour **1.50**

**Moulin à café** pour suspendre, boîte faïence, tiroir en verre, soldé **4.75**

**Garniture de cuisine** 6 pièces, rouleau à pâte, pillon et 4 enfilers bois av. étag. soldé **3.90**

**Echelle pour la cuisine** 3 échelons, soldé pour **4.50**

**Tabourets** bois dur, couvert de linoléum, soldé **4.50**

### Un lot de DISQUES

enregistrement électrique Orchestre, danses, etc. 25 cm. Soldé **2.50**  
30 cm. Soldé **4.-**

**Planche à laver** convert

tôle en zing, Soldé **2.75**

**Planche à hacher** épaisseur 2 1/2 cm. bois dur, grand. 26 x 37 cm. soldée **2.45**

**SOUPIÈRE ALLUMINIUM** grandeur 20 cm. 22 cm. soldée **3.75** **3.95**

**Grande PASSOIRE ÉMAIL** pour salade, grand. 24 cm. soldé **2.75**

**Un lot de Verres à café**, taillés, —.60

**Un lot de Verres à vin** coniques et cylindriques, taillés —.50

Ca ce sont des **SOLDES** comme rarement

l'on en voit.

Grands Magasins

# AU LOUVRE

GALERIES DE BULLE S. A.

- BULLE -